

GRÂCE À LA RÉGION GRAND EST...

“ ... je peux être
hébergé à l'internat
pour **1 € par mois**.
Cela facilite l'accès
au lycée de mon choix ! ”

Jules Pisano
Élève au lycée Les Lombards
de Troyes
(Aube)

La Région prend en charge les nuitées
pour **22 000 lycéens**.



Pour tout savoir sur ce dispositif, scannez-moi !



ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

L'INTERNAT À 1€ PAR MOIS POUR LES LYCÉENS SCOLARISÉS DANS LES LYCÉES PUBLICS DU GRAND EST

➤ Pour qui ?

Tous les élèves pré-baccalauréat scolarisés dans les lycées publics du Grand Est, EREA ou ERPD publics inscrits à l'internat.

Ne sont pas concernés : Les internes post-baccalauréat (BTS, CPGE, licence professionnelle...), les apprentis, les collégiens, les lycéens de lycées privés, les étudiants et autres apprenants hébergés dans un lycée.

➤ Sous quelles conditions ?

L'aide de la Région est allouée sans conditions de ressources.

Les élèves doivent avoir la qualité d'interne (l'aide ne s'applique pas aux nuitées exceptionnelles).

➤ Comment ça marche ?

Aucune démarche à faire. **La Région Grand Est prend en charge le montant de la nuitée.** Ce montant est déduit des factures que vous recevez du lycée. Les repas et les petits déjeuners restent à la charge de la famille. Les internes éligibles doivent s'acquitter d'un droit d'entrée à l'internat de 10€ forfaitaire, payable en une seule fois. Cette somme n'est pas remboursable en cas de démission, déménagement, exclusion...



© Région Grand Est - Direction de la Communication - 1955 - Février 2024 - Crédits photo : Jean-Luc Steiler - Christophe Maréchal / Région Grand Est

La Région
Grand Est

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Siège du Conseil régional
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 15 68 67

Hôtel de Région
5 rue de Jéricho
CS70441
51037 Châlons-en-Champagne Cedex

Hôtel de Région
place Gabriel Hocquard
CS 81004
57036 Metz Cedex 01



www.grandest.fr